

Depuis que nous touchons la taxe d'apprentissage

Toutes nos classes des sections tertiaires sont équipées de matériel performant et de logiciels professionnels (INOT et EBP) indispensables à leur formation

Nos élèves en situation de handicap bénéficient de bureaux, logiciels et autres outils adaptés pour suivre leur scolarité le plus sereinement possible



Grâce à vous,



Pour que tous nos étudiants puissent étudier dans les meilleures conditions

Nous avons acheté en 2022

Des mises à jour pour nos logiciels professionnels

Pour permettre aux étudiants d'être plus facilement employables en stage et leur donner un maximum de chance pour faciliter leur intégration dans le monde du travail.

Des adaptations technologiques

Pour équiper les salles de classes et permettre à chacun de pouvoir suivre le cours et passer les examens avec un maximum d'autonomie

Des moyens de connexion à distance

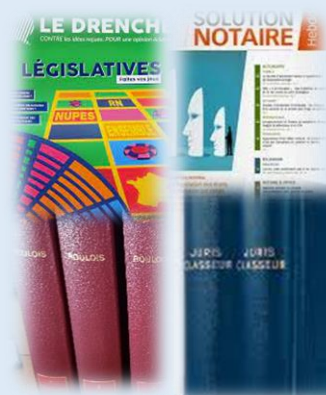
Nous avons cette année encore, maintenu notre investissement dans des moyens de connexion à distance afin de pouvoir assurer les cours en cas de maladie ou d'hospitalisation d'un élève. Nous proposons désormais à tous nos élèves l'accès à un réseau distant pour récupérer les cours et rattraper les séances perdues.

Mais aussi

Des ouvrages professionnels, des livres et des abonnements à des revues.

Nos élèves et étudiants ont aussi la chance de pouvoir assister à des conférences, de faire de nombreuses visites culturelles et de participer à de nombreux projets

Nous avons cette année mis en place un partenariat avec la cité de l'Architecture et du Patrimoine pour permettre aux élèves de BTS Collaborateur Juriste Notarial de renforcer leurs connaissances en matière d'immobilier. Nous organiserons des visites de villes pour découvrir les différents d'urbanisme.



Autres sorties

Théâtre, cinéma, musées



Depuis la loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel », réformant l'apprentissage et la formation professionnelle promulguée en septembre 2018,

La taxe d'apprentissage

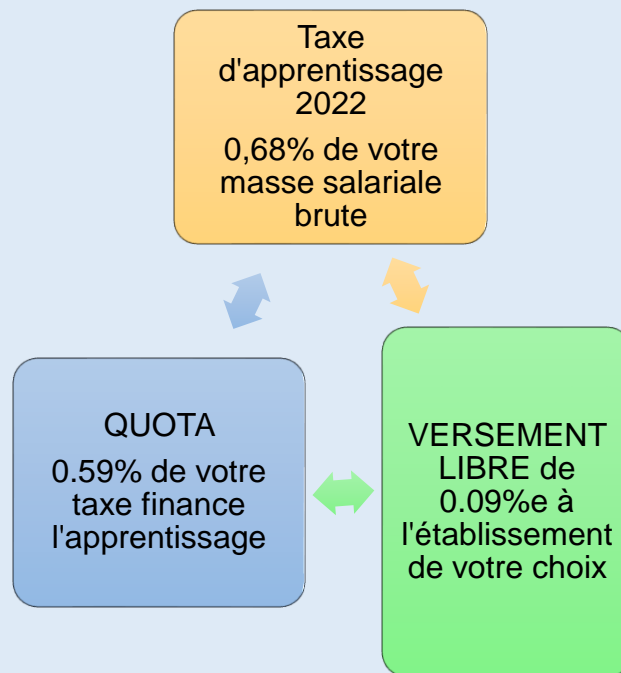
demeure plus que jamais une ressource essentielle pour nos sections tertiaires

BAC STMG (Systèmes d'Information et de Gestion ; Gestion Finance)

BTS Collaborateur Juriste Notarial

BTS Comptabilité et Gestion

Votre taxe d'apprentissage au service de la réussite de nos élèves et étudiants !



Devenez un partenaire privilégié de notre lycée

Comment verser le solde de votre taxe ?

- Connectez-vous à **Net-Entreprises.fr** afin d'obtenir votre mot de passe pour la plateforme **SOLTÉA**
- Choisir **Lycée EREA Toulouse Lautrec**
UAI : 0921935D
SIRET : 199 219 353 000 18

Contact:

Service de l'intendance
131 avenue de la Celle Saint Cloud
92420 Vaucresson
01 47 01 09 18
int.0921935d@ac-versalles.fr



Investissez dans la formation de nos élèves et étudiants pour



bénéficier à l'avenir de collaborateurs compétents